



OBJET : ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION « L'HÔTEL PASTEUR »

LE 14/10/2016

Hôtel Pasteur

2 Place Pasteur

35000 Rennes

INTRODUCTION : Jean Badaroux et Sophie Ricard (Territoires Publics)

Rappel de la commande de la Ville de Rennes et de l'objet de la mission confiée à Territoires Publics.

Jean BADAROUX rappelle son intérêt pour une forme renouvelée de gestion d'un lieu tel que Pasteur et sa confiance dans l'engagement de partenaires du projet, qui l'ont amené à accepter de créer une association pour l'Hôtel Pasteur.

Sophie Ricard resitue l'objet de l'association qui fait suite à trois années d'expérimentation dans le lieu mais aussi à la rencontre publique de décembre 2015 intitulée « Nouveaux besoins, nouveaux équipements » qui réunissait tous les acteurs ayant un intérêt dans le projet et la démarche et qui ont émis l'envie et la nécessité de travailler sur un mode de gouvernance partagé du lieu.

De la même manière que les usages sont mis à l'épreuve dans le bâtiment en vue d'inventer un nouveau genre de programme pour l'hôtel Pasteur, nous mettrons une structure d'abord associative à l'épreuve durant les prochaines années en vue de tester un modèle de gouvernance plus contributif et coopératif autour de la création de différents collèges et de préfigurer un modèle de type société coopérative d'intérêts collectifs.

Les statuts ont été rédigés avec notre assemblée des partenaires créée en février 2016 qui s'est réunie plusieurs fois par mois depuis et a travaillé en comité sur différents sujets : la gouvernance, le règlement intérieur et de vie commune de l'Hôtel, son aménagement futur, sa méthodologie de programmation.

Cette assemblée composée de différents acteurs, représentants de la société civile chacun dans des domaines d'activité différents, a émis la volonté, pour certains de ses membres, de continuer l'aventure en devenant représentants des Hôtes de Pasteur dans le collège des hôtes/utilisateurs

Rappel des différents collèges qui composent l'association :

- Le collège des Hôtes de l'Hôtel – Chaque personne adhérant à l'association fait partie intégrante du collège des Hôtes. Le collège des hôtes est représenté par 6 personnes ou physique ou morale désigné par consensus lors de la création de l'assemblée constitutive.
- Le collège des gestionnaires – Aujourd'hui représenté par trois membres de la Société d'aménagement Territoires Publics désigné par les statuts.
- Le collège des sages – Représenté par trois membres désignés par les statuts.

PREAMBULE : Intervention de Philippe Le Ferrand

Rappel de la nécessité de conserver des lieux transitoires dans la ville, des lieux de passage, des lieux de l'entre-deux.

Comparaison avec la cabane de l'enfance, ou l'enfant est capable d'inventer une maison sous la table à manger.

L'importance de conserver des lieux non affiliés mais des lieux on l'on sent qu'on a sa place, qu'on a le droit de s'autoriser à pousser la porte, des lieux chaleureux, d'accueil et de convivialité.

Rappel qu'il a mis en place avec l'équipe mobile de l'ENVOL du CHGR des groupes de paroles à Pasteur. La nécessité de sortir de l'institution hospitalière pour se rencontrer autrement et au contact d'autres personnes, disciplines... Ces lieux font « Santé » en soi au sens du bien être dans la ville.

La parole est ensuite donnée aux partenaires qui exposent le travail dans les différents comités depuis février 2016, travail qui a conduit à la création de l'Association.

Comité Gouvernance – Haud Le Guen (Réseau Solidaire) et Thomas François (3 Hit Combo)

Comité Règlement intérieur-vie commune et programmation – Jade Bechtel et Delphine Batour (Houraillis)

Comité Aménagement intérieur de l'Hôtel – Lucie Le Guen (Designer) et Valentin Souchet (Architecte)

A travers ces présentations sont rappelés les grands principes de Pasteur traduits dans l'objet de l'association et la responsabilité de chacun au sein du collège des hôtes de l'Hôtel.

Les Candidats voulant se présenter comme représentant au collège des hôtes afin de siéger aux conseils collégiaux sont invités à se présenter en exposant leur motivation :

Font successivement acte de candidature :

- **Maxime Lecoq et Pierre Durosoy en tant que représentants de l'association Keures-Kemm**

Souhaitent représenter la diversité de la jeunesse rennaise issues de tous quartiers et l'émancipation de celle-ci par le projet du Laboratoire artistique et populaire porté par leur association Keures-kemm.

- **Jade Bechtel et Delphine Batour en tant que représentantes de l'association Houraillis**
Représentent la transversalité dans le spectacle vivant, les arts visuels, arts de rues, la musique et l'émergence artistique au travers de leur premier festival de l'émergence artistique « Vacarme » porté par leur association Houraillis.
- **Cyril Hervé en tant qu'Hôte de l'Hôtel – (Ancien bénéficiaire de BIS)**
Représente une jeunesse qui peut s'émanciper à travers son action et l'accueil de l'Hôtel Pasteur, Volonté de prendre soin de l'Hôtel Pasteur, l'ouvrir à d'autres, rappel de la valeur émancipatrice de l'Hôtel Pasteur.
- **Erwan Godet en tant que représentant de l'association Breizh Insertion Sport**
Représente l'insertion sociale par la pratique physique et sportive par l'intermédiaire de l'Association Breizh Insertion Sport, mais aussi la formation de services civiques, formation aux premiers secours... Représente l'émancipation de l'individu quelque soit son âge et son parcours au sein de la société.
- **Samuel Bausson en tant que représentant de Muséo Mix**
Représente L'accompagnement de jeunes structures, accompagnement de projets émergents, mise en réseau des acteurs au sein de l'hôtel Pasteur ...
- **Priscilla Zamord en tant que représentante de l'association La Belle Déchette**
Représente l'Accompagnement sur le réemploi des objets du quotidien, projet de ressourcerie , accompagne l'écriture autour du règlement intérieur et vie commune de Pasteur, et de la gestion des déchets.

6 candidats se sont présentés pour un effectif de 6 représentants au collège des hôtes.

L'assemblée des hôtes accepte ses représentants sans oppositions et contestations.

Martine Prins prend la parole et rappelle la nécessité de continuer d'ouvrir ce lieu et d'éviter tout entre-soi. Elle affirme son attachement à la notion d'Hospitalité, valeur fondamentale de Pasteur.

Haud Le Guen rappelle la responsabilité de chaque adhérent. Ce n'est pas parce que des représentants se sont présentés que les hôtes adhérents n'ont pas de responsabilités, ils ont au contraire la responsabilité de faire vivre l'Hôtel, de l'ouvrir, d'en prendre soin...

Chaque adhérent désireux de participer aux conseils et aux différents comités sera invité.

Rappel de la mise en place de différents comités thématiques entre les conseils collégiaux.

La régularité et temporalité des conseils collégiaux n'a pas encore été définie.

Jean Badaroux rappelle que la réhabilitation de Pasteur, financée par la Ville de Rennes, a fait l'objet d'une subvention particulière de l'Etat (au titre du Programme d'Investissement d'Avenir - VILLE DE DEMAIN) à hauteur de 10% du montant global des travaux. Cette subvention a été attribuée grâce au caractère innovant de la démarche de la fabrication de l'Hôtel Pasteur qu'il faut continuer à mettre en œuvre ensemble de manière contributive.

COMPOSITION DEFINITIVE DEL'ASSOCIATION :

Président :

Mr Jean Badaroux, directeur général de la SPLA Territoires Publics

Collèges des hôtes :

6 représentants :

- Erwan Godet et/ou Sabrina Sarazin représentants de l'association Breizh Insertion Sport
- Maxime Lecoq et/ou Pierre Durosoy représentants de l'association Keures-kemm
- Jade Bechtel et/ou Delphine Batour représentantes de l'association Houraillis
- Priscillia Zamord et/ou Julie Orhant représentantes de l'association La Belle Déchette
- Cyril Hervé, en tant que personne physique
- Samuel Bausson, en tant que personne physique

Collèges des gestionnaires :

3 représentants :

- Jean Badaroux, directeur général de la SPLA Territoires Publics
- Sophie Ricard, Chargée de mission Pasteur, Territoires Publics
- Louis-Marie Belliard, Chargé d'opération Territoires Publics

Collèges de sages :

3 représentants :

- Anne Dary, en tant que personne physique
- Philippe Le Ferrand, en tant que personne physique
- Karen Bouvet, en tant que personne physique

A Rennes, Le 14/10/2016